



---

# ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

---

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

## **Journal des débats**

**de la Commission permanente  
des transports et de l'environnement**

**Le mardi 23 juin 2020 — Vol. 45 N° 60**

Étude détaillée du projet de loi n° 44 — Loi visant principalement  
la gouvernance efficace de la lutte contre les changements  
climatiques et à favoriser l'électrification (16)

**Président de l'Assemblée nationale :  
M. François Paradis**

---

**2020**

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats de toutes les commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission parlementaire en particulier	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	30,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec  
Direction de la gestion immobilière et des ressources matérielles  
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85  
Québec (Québec)  
G1A 1A3

Téléphone: 418 643-2754  
Télécopieur: 418 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires dans Internet à l'adresse suivante:  
**[www.assnat.qc.ca](http://www.assnat.qc.ca)**

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec  
ISSN 0823-0102

**Commission des transports et de l'environnement**

**Le mardi 23 juin 2020 — Vol. 45 N° 60**

**Table des matières**

Étude détaillée (suite)

1

Mme Agnès Grondin, vice-présidente



**Le mardi 23 juin 2020 — Vol. 45 N° 60**

**Étude détaillée du projet de loi n° 44 — Loi visant principalement  
la gouvernance efficace de la lutte contre les changements  
climatiques et à favoriser l'électrification (16)**

*(Neuf heures quarante-neuf minutes)*

**La Présidente (Mme Grondin) :** C'est bon. Merci.

**Étude détaillée (suite)**

Donc, compte tenu de l'entente qui a été passée entre les leaders, j'ajourne les travaux jusqu'au jeudi 25 juin 2020, à 9 h 30, où la commission poursuivra son mandat.

*(Fin de la séance à 9 h 50)*